



Affaire 17-250522

Modification de la délibération relative au RIFSEEP – Cadre d'emplois des Auxiliaires de puériculture

NOTA. / Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le 19 mai 2022 et que le nombre de membres en exercice étant de **29**, le nombre de présent(s) est de : **17**

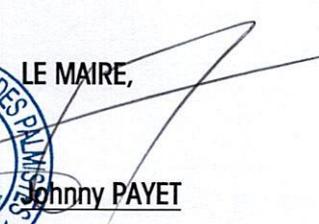
Absents : 05

Procurations : 07

Total des votes : 24

Secrétaire de séance : NALEM Marie Émilie

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer

LE MAIRE,

Johnny PAYET



DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

----- EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU VINGT-CINQ MAI DEUX MILLE VINGT-DEUX

L'an deux mille vingt-deux le VINGT-CINQ MAI à DIX-SEPT HEURE le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur PAYET Johnny.

PRÉSENTS : Johnny PAYET Maire – Jean Yves FAUSTIN 2^{ème} adjoint – Mylène MAHALATCHIMY 3^{ème} adjointe – Joan DORO 4^{ème} adjoint – Gina DALLEAU 5^{ème} adjointe – Marie-Héliette THIBURCE 7^{ème} adjointe – Sonia ALBUFFY conseillère municipale – Alain RIVIERE conseiller municipal – Sandra GRONDIN conseillère municipale – Marie-Lourdes VÉLIA conseillère municipale – Mickaël PAYET conseiller municipal – Émilie NALEM conseillère municipale – Sophie ARZAL conseillère municipale – BOYER Yannick conseiller municipal – Sylvie LEGER conseillère municipale – Jean-Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal – Joëlle DELATRE conseillère municipale

ABSENT(S) : Micheline CLAIN conseillère municipale – Luçay CHEVALIER conseiller municipal – Victorien JUSTINE conseiller municipal – Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY conseiller municipal – Mélissa MOGALIA conseillère municipale –

PROCURATION(S) : Sabine IGOUFE 1^{ère} adjointe à Sonia ALBUFFY conseillère municipale – Jean-Claude DAMOUR 6^{ème} adjoint à Joan DORO 4^{ème} adjoint – Frédéric AZOR conseiller municipal à Joëlle DELATRE conseillère municipale – Erick BOYER conseiller municipal à Alain RIVIERE conseiller municipal – Sabrina HOARAU conseillère municipale à Émilie NALEM conseillère municipale – Elisabeth BAGNY conseillère municipale à Marie-Lourdes VÉLIA conseillère municipale – Jean-Yves VACHER à Jean-Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal

Affaire 17-250522

Modification de la délibération relative au RIFSEEP – Cadre d'emplois des Auxiliaires de puériculture

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) du personnel de la commune de La Plaine des Palmistes a été mis en place par la délibération n° 16-141217 en date du 14 décembre 2017 et réajusté par la délibération n° 11-23122020 en date du 23 décembre 2020.

Aussi, suite à l'entrée en vigueur des modifications apparues au cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture en catégorie B depuis le 01/01/2022, le régime indemnitaire de référence a été modifié comme suit :

- **Catégorie B**

Arrêté du 31 mai 2016 pris pour l'application aux corps des infirmiers des services médicaux des administrations de l'Etat des dispositions du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 dont le régime indemnitaire est pris en référence pour les Auxiliaires de puériculture territoriaux.

- **L'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE)**

AUXILIAIRE DE PUERICULTURE		MONTANTS BRUTS ANNUELS		
GROUPES DE FONCTIONS	EMPLOIS (A TITRE INDICATIF)	MONTANT MINI	MONTANT MAXI	PLAFONDS INDICATIFS REGLEMENTAIRES
Groupe 1	Encadrement de proximité, sujétions, qualifications, Auxiliaire de puériculture ayant des responsabilités particulières ou complexes, ...	1 400 €	9 000 €	9 000 €
Groupe 2	Agent d'exécution, horaires atypiques ...	800€	8 010 €	8 010 €

- **Le Complément Indemnitaire Annuel (CIA)**

AUXILIAIRE DE PUERICULTURE		MONTANTS BRUTS ANNUELS		
GROUPES DE FONCTIONS	EMPLOIS (A TITRE INDICATIF)	MONTANT MINI	MONTANT MAXI	PLAFONDS INDICATIFS REGLEMENTAIRES
Groupe 1	Encadrement de proximité, sujétions, qualifications, Auxiliaire de puériculture ayant des responsabilités particulières complexes, ...	0€	1 230 €	1 230 €
Groupe 2	Agent d'exécution, horaires atypiques...	0€	1 090 €	1 090 €

Appelé à en délibérer, le Conseil municipal, à l'**UNANIMITÉ** des membres présents et représentés,

- **VALIDE** les termes du présent rapport,
- **PREND ACTE** de la mise à jour du RIFSEEP pour le cadre d'emploi du grade des auxiliaires de puériculture ;
- **AUTORISE** Maire ou en son absence l'élu délégué de signer tous documents y afférent.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents



Pour copie conforme,

Le Maire,

Johnny PAYET